

Bulletin d'information

Regards

sur Anjou

Volume 38, numéro 1 — Février 2011



Soirées-concert
avec Anjou-Desjardins
Saison 2010-2011



Cordes célestes avec le Quatuor Claudel-Canimex

L'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou accueilleront en concert le Quatuor Claudel-Canimex, le jeudi 17 mars, à 20 h, à l'église Jean XXIII située au 7101, avenue de l'Alsace. La logistique de cette soirée est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte. Cet événement a reçu le soutien financier du Conseil des arts de Montréal en tournée.

Le Quatuor Claudel-Canimex nous propose une œuvre du compositeur français André Caplet pour harpe et quatuor à cordes, *Le Conte fantastique*, inspirée d'une nouvelle d'Edgard Allan Poe, *Le Masque de la mort rouge*.

Le comédien Guy Nadon et la harpiste Valérie Milot se joindront à eux pour interpréter cette œuvre.



Desjardins
Caisse populaire d'Anjou

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10 \$ l'unité, à la bibliothèque Jean-Corbeil, aux heures d'ouverture habituelles.

Le soir du spectacle, les portes de l'église Jean XXIII ouvriront dès 19 h 15.

Les abonnés ont priorité pour le choix des sièges. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Renseignements : **514 493-8200** (jour) et **514 493-8266** (jour, soir et fin de semaine).

RÉNOVATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU

Veillez noter qu'en raison de travaux de rénovation, **LA BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU SERA FERMÉE DU 7 AU 27 FÉVRIER INCLUSIVEMENT**. Cependant, la chute à livre demeurera accessible en tout temps pour effectuer vos retours. Durant cette période, nous vous invitons à la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt.



HORAIRE DE LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

Veillez prendre note que la mairie d'arrondissement est ouverte du lundi au vendredi de **8 h 30 à 16 h 30**.



Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Des investissements pour améliorer nos équipements collectifs

Maintenir en bon état nos équipements collectifs, c'est gérer de façon responsable. Ainsi, conformément à notre plan triennal d'immobilisations, nous allons réaliser certains travaux au cours de la présente année. À titre d'exemple, nous procéderons à la réfection des toits de la mairie et des centres de loisirs. Nous devons également acheter du nouveau matériel roulant. Même si nous sommes encore en hiver, il faut dès maintenant songer à la belle saison. Ainsi, nous planifions déjà la réfection des terrains de tennis du parc des Roseraies de même que l'aménagement de nouveaux jeux pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 12 ans au parc Goncourt.

Le règlement concernant le déneigement : une question de respect et de sécurité

Le déneigement de nos rues et de nos trottoirs représente des dépenses importantes pour lesquelles nous sommes à la merci de Dame Nature. Votre collaboration est donc essentielle pour que nos voies de circulation demeurent dégagées afin que les véhicules d'urgence, les automobilistes et les piétons puissent circuler en toute sécurité. C'est pourquoi je vous demande de respecter le règlement sur le déneigement dont vous trouverez tous les détails dans le présent bulletin. C'est une question de civisme et de respect. Chaque dollar épargné en déneigement pourra être investi ailleurs, pour notre mieux-être collectif.

Ma rue a ses limites

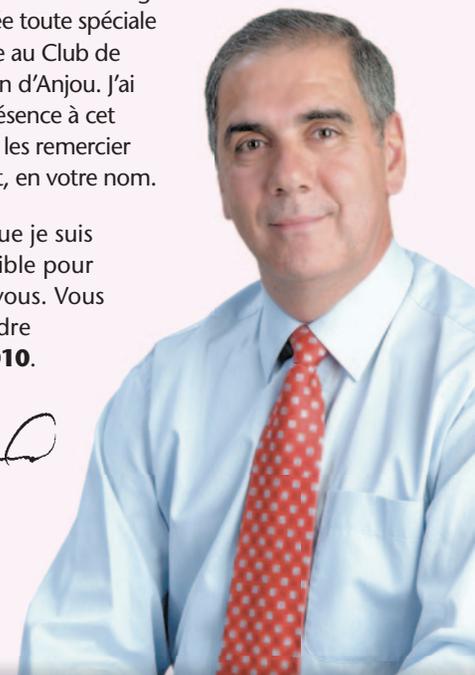
Depuis le 3 janvier 2011, le nouveau règlement relatif à la circulation dans l'arrondissement d'Anjou est en vigueur. Ainsi, dans la plupart des secteurs résidentiels, la vitesse maximale est désormais de 40 km/h. En plus de contribuer à protéger notre environnement, ce règlement assure une plus grande sécurité aux piétons et contribue à réduire le nombre d'accidents.

Hommage à nos bénévoles

Par leur dévouement, environ 600 bénévoles s'impliquent au quotidien pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens. Ces personnes méritent toute notre reconnaissance. En novembre dernier, nous leur avons rendu hommage dans le cadre d'une soirée toute spéciale qui s'est déroulée au Club de golf métropolitain d'Anjou. J'ai profité de ma présence à cet événement pour les remercier chaleureusement, en votre nom.

N'oubliez pas que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre au **514 493-8010**.

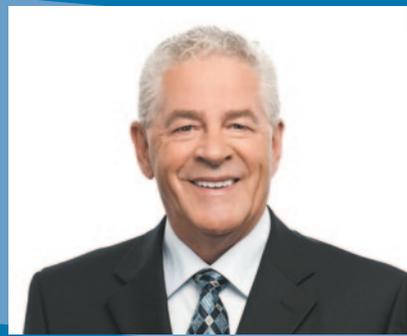
Luis Miranda



DES QUESTIONS ?

Accueil, information et orientation
514 493-8000

Nomination du maire suppléant d'arrondissement



M. Paul-Yvon Perron

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2010, M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est, a été désigné maire suppléant d'arrondissement pour les mois de janvier, février, mars et avril 2011.

Séance du conseil d'arrondissement

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement aura lieu le **mardi 1^{er} mars 2011, à 19 h**. Elle se tiendra comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. *Tous les citoyens y sont les bienvenus.*

Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen, situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, sera ouvert les **12 et 26 février** prochains **entre 9 h et midi**. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, l'un de vos élus pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, les demandes ou les commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue !



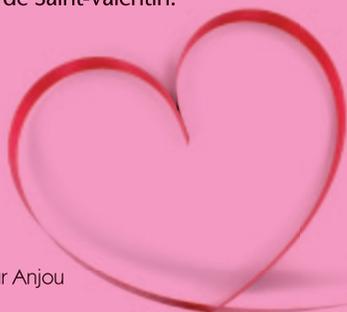
12 février
Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest



26 février
Andrée Hénault
Conseillère de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

Bonne Saint-Valentin

Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent à toute la population une très belle journée de Saint-Valentin.



DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS

UNE FOULE D'ACTIVITÉS POUR LE CONGÉ SCOLAIRE

Véritable tradition chez nous, la semaine de relâche scolaire est une fête pour les écoliers et les étudiants. Nos jeunes profiteront de nombreuses activités la première semaine de mars.



Bains libres

La piscine de l'École secondaire d'Anjou sera accessible **gratuitement**

du 28 février au 4 mars inclusivement, de 13 h à 16 h, à tous les résidents munis de leur carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte (bonnet de bain et douche avant la baignade obligatoires, apportez votre cadenas). Aucune inscription requise.

Coût : gratuit avec carte de citoyen.
Sans carte – adultes : 2,50 \$
moins de 18 ans : 1 \$

Renseignements : 514 493-8223.

Projections de films à la bibliothèque



Tous les **après-midi**, du 28 février au 4 mars, des films pour enfants seront projetés à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt, **de 13 h 30 à 16 h 30**. N'hésitez pas à venir consulter la programmation qui sera affichée à la bibliothèque et à l'entrée de la salle d'animation. Mais soufflé garanti.

Renseignements : 514 493-8260.



Spectacle pour enfants • CONCERTS JEUNE PUBLIC

L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec les Jeunesses musicales du Canada, invite les jeunes à deux spectacles musicaux.



Annabelle Canto Lundi 28 février à 11 h

Pour les jeunes de 6 à 12 ans

Voici la grande histoire d'une jeune cantatrice qui, le matin d'un important récital, oh ! comble de malheur, perd la voix et la mémoire. Mais où a-t-elle donc rangé son talent de chanteuse ? Avec spontanéité, innocence et humour, Annabelle Canto et son pianiste Henri partent à la recherche de cette voix magique. Ils découvrent, sur le chemin de la musique, des personnages d'opéra étonnants et majestueux.

Lieu : Agora de l'École secondaire d'Anjou, située au 8205, rue Fonteneau

Coût : 3 \$ l'unité, en vente à la bibliothèque Jean-Corbeil.

Note : des billets seront disponibles à l'entrée si les spectacles ne sont pas présentés à guichets fermés.

Renseignements : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine).

Patinage libre à l'aréna Chaumont

L'aréna Chaumont sera accessible **gratuitement du 28 février au 4 mars inclusivement, de 14 h à 16 h**, à tous les résidents sur présentation de la carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte. Aucune inscription préalable.

Coût : gratuit avec carte de citoyen.

Sans carte – adultes : 2,50 \$ • moins de 18 ans : 1 \$

Renseignements : 514 493-8256.

Patinoires extérieures et anneaux de patinage

Du 28 février au 4 mars inclusivement, tous les jours, de 12 h à 22 h, si la température le permet.

Lieux :

Parc des Roseraies (patinoire)
7070, avenue de la Nantaise • 514 493-8226

Parc Lucie-Bruneau (patinoire et anneau)
7051, avenue de l'Alsace • 514 493-8224

Parc Roger-Rousseau (patinoire)
7501, avenue Rondeau • 514 493-8244

Parc de Spalding-Dalkeith (patinoire)
7901, avenue Spalding • 514 493-8243

Parc de Talcy (patinoire et anneau)
8151, avenue Talcy • 514 493-8231

Coût : gratuit

Des pavillons chauffés sont aménagés dans tous les sites et une surveillance des lieux est assurée durant les heures d'ouverture.

Renseignements : 514 493-8200.



Les aventures fantastiques de Flonflon Mardi 1^{er} mars à 11 h. Pour les jeunes de 3 à 6 ans.

Tous les jours, Flonflon s'amuse à chanter et à jouer des cymbales avec sa fanfare. Un jour, alors qu'il se repose paisiblement avec ses copains Somnambules, la clownesque mademoiselle Fizet le fait disparaître ! Oups ! Ses compagnons partent alors à sa recherche. Au cours de leurs aventures, ils découvrent différents personnages fantastiques à travers leurs chansons inspirées des musiques latines et de l'Europe de l'Est, du reggae et de la chanson française, du jazz et de la musique de cirque. Retrouveront-ils Flonflon ?

Animateur en activités ludiques

Numéro : 79-06-001

Sommaire de l'emploi :

Participe à la réalisation d'activités variées à l'intérieur du programme identifié par Anjou (camps de jour et service de garde). Participe activement aux réunions hebdomadaires ou spéciales de son secteur et fait rapport à son responsable de ses activités. Voit au bon fonctionnement des activités du service de garde.

Exigences :

- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente serait souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison :

- Pour les nouveaux employés : les 13, 20, 29 et 30 avril 2011
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés) : les 13 et 14 mai et 5 juin 2011

Durée de l'emploi :

- Entre le 5 juin et le 12 août 2011 (9 semaines de 20 à 40 heures, selon le nombre d'enfants présents chaque jour au camp)

Postes disponibles : 70

Animateur en activités ludiques – Pour enfant handicapé

Numéro : 79-06-002

Sommaire de l'emploi :

Fait de la sensibilisation auprès du groupe face aux différences de l'enfant qu'il accompagne. Veille à l'intégration du jeune au sein du groupe. Adapte les jeux à la clientèle.

Exigences :

- Détenir une formation pertinente à l'emploi
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison :

- Pour les nouveaux employés : les 13, 20, 29 et 30 avril 2011
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés) : les 13 et 14 mai et 5 juin 2011

Durée de l'emploi :

- Entre le 5 juin et le 12 août 2011 (9 semaines de 15 à 40 heures, selon la présence de l'enfant handicapé dont il a la responsabilité durant le camp)

Postes disponibles : 20

Animateur en activités ludiques – Événements spéciaux

Numéro : 79-06-003

Sommaire de l'emploi :

- Participe à la réalisation d'événements spéciaux tels que les fêtes de quartiers.
- Voit à la sécurité et au contrôle des participants.

Exigences :

- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.
- Être disponible de soir en semaine.

Durée de l'emploi :

- Du 6 juillet au 17 août 2011 (environ 7 événements seront programmés)

Postes disponibles : 9

Responsable – Terrains et arbitres

Numéro : 79-06-005

Sommaire de l'emploi :

Coordonne le travail des arbitres et marqueurs au baseball mineur. Élabore les horaires de travail de ceux-ci, en assure le contrôle, compile et vérifie les feuilles de présence du personnel, le tout dans le respect du budget prévu. Travaille en étroite collaboration avec l'Association de baseball mineur d'Anjou. S'assure de la qualité des services et voit à ce que les installations sportives dans les différents parcs soient sécuritaires. Participe à la préparation des activités de brocante et en coordonne le déroulement.

Exigences :

- Avoir de l'expérience en organisation et en gestion de personnel
- Avoir le souci du service à la clientèle
- Être disponible de jour, de soir et la fin de semaine
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi :

- 1 poste du 7 mars au 26 août 2011
- 1 poste du 9 mai au 18 septembre 2011

Postes disponibles : 2

EMPLOIS À STATUT ÉTUDIANT

Commis étudiant – Accueil et information

Numéro : 79-06-006

Sommaire de l'emploi :

Assure la liaison entre les différents secteurs d'activité. Rédige, synthétise ou saisit des rapports divers. Accueille les visiteurs, les dirige et les informe. Effectue tout autre travail connexe que lui soumet son supérieur.

Exigences :

- Être étudiant en communication de niveau collégial à temps plein serait un atout
- Connaître les logiciels Word, Excel et les appareils de bureau (photocopieur, télécopieur, etc.)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

Durée de l'emploi :

- Du 30 mai au 26 août 2011

Poste disponible : 1

Commis étudiant – Aide-préposé au dépôt

Numéro : 79-06-008

Sommaire de l'emploi :

Effectue le traitement des requêtes et en assure le suivi. Effectue le rangement de l'équipement et du matériel. Assure la livraison et la récupération des équipements requis. Assiste le préposé dans le fonctionnement du dépôt.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Détenir un permis de conduire (classe 5)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une expérience de travail pertinente serait un atout

Durée de l'emploi :

- Du 16 mai au 11 septembre 2011

Poste disponible : 1

Commis étudiant – Lecture des rayons

Numéro : 79-06-009

Sommaire de l'emploi :

Effectue le rangement des rayons dans diverses sections de la bibliothèque, selon les systèmes de classement utilisés. Déplace certaines rangées de volumes en tenant compte des cotes de classification. Nettoie les tablettes et les identifie, s'il y a lieu.

Exigences :

- Être étudiant de niveau secondaire ou collégial à temps plein
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir une personnalité sérieuse

Durée de l'emploi :

- Du 27 juin au 19 août 2011

Poste disponible : 1

Journalier étudiant – Gardien de parc

Numéro : 79-06-010

Sommaire de l'emploi :

Voit à l'entretien des terrains extérieurs (nivelage des terrains, nettoyage des aires de jeux et des terrains, préparation des terrains d'après les horaires de matchs sportifs, etc.). Est responsable de la distribution de l'équipement aux joueurs et du remisage après utilisation, en assure le contrôle. Tient l'intérieur du chalet impeccable sur le plan de la propreté et du rangement. Fait respecter les règlements en interdisant les bicyclettes, les chiens, les boissons et la drogue.

Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau secondaire V ou collégial
- Être étudiant en techniques policières serait un atout
- Faire preuve d'une grande disponibilité et sérieuse
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)

Durée de l'emploi :

- Du 23 avril au 10 octobre 2011 ou selon les besoins

Postes disponibles : 22

Offres d'emploi

Souhaitez-vous travailler cet été ?

Inscription

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal, soit ville.montreal.qc.ca, dans les bureaux Accès Montréal et dans les bureaux d'arrondissement. Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée des documents attestant que vous remplissez les conditions d'admissibilité (y compris une preuve de fréquentation scolaire lorsque le statut étudiant est requis). Ne pas fournir d'originaux, car ils ne seront pas retournés.

Faire parvenir votre demande dûment remplie à :

Madame Danyelle Barrette

Par télécopieur : 514 493-8009

Par la poste : Ville de Montréal

Arrondissement d'Anjou

Ressources humaines

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine

Anjou (Québec) H1K 4B9

Date limite d'inscription : le 25 février 2011

La Ville de Montréal souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

Note pour les emplois à statut étudiant

Pour voir sa candidature retenue, le candidat doit suivre à temps plein une formation reconnue par le ministère de l'Éducation (joindre une preuve de fréquentation scolaire — Hiver 2011) et fournir une preuve de retour aux études en septembre 2011, dès sa réception. L'arrondissement donne priorité aux candidats ayant déjà été embauchés au cours des années précédentes et bénéficiant d'une évaluation favorable de leur travail.

BASEBALL

Recrutement d'arbitres et de marqueurs

Nous sommes présentement à la recherche de jeunes de 15 ans et plus qui aimeraient travailler en soirée sur semaine et la fin de semaine, de mai au début du mois de septembre.

Si tu as une personnalité dynamique et sérieuse et qu'un poste d'arbitre ou de marqueur au baseball t'intéresse, appelle la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au **514 493-8213**.

Anjou Montréal

EMPLOIS À STATUT ÉTUDIANT

AFFAIRES PUBLIQUES ET GREFFE

Anjou Montréal

EMPLOIS À STATUT ÉTUDIANT

TRAVAUX PUBLICS ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Commis étudiant – Accueil

Numéro : 79-04-001

Sommaire de l'emploi :

Accueille les citoyens et traite les diverses requêtes. Procède à l'encaissement des revenus (taxes, contravention, etc.). Accomplit diverses tâches liées au courrier et au secrétariat.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Posséder une bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Faire preuve d'un grand intérêt pour l'accueil et le service à la clientèle

Durée de l'emploi :

- Du 7 juin au 30 août 2011 (13 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Archives

Numéro : 79-04-002

Sommaire de l'emploi :

Effectue des tâches liées au traitement des dossiers et à l'organisation des documents d'archives. Collabore aux tâches de secrétariat.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Posséder des connaissances dans les domaines des sciences de l'information, de la gestion documentaire et des archives
- Posséder une bonne connaissance du français écrit, de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Avoir la capacité de transporter des boîtes d'archives

Durée de l'emploi :

- Entre le 30 mai et le 9 septembre 2011 (13 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Administration

Numéro : 79-05-001

Sommaire de l'emploi :

Accueille les personnes se présentant à la Division des travaux publics. Accomplit diverses tâches de secrétariat.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Être étudiant à temps plein
- Posséder une bonne connaissance des applications Windows

Durée de l'emploi :

- Entre le 29 mai et le 20 août 2011 (maximum de 12 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

Journalier étudiant – Embellissement

Numéro : 79-05-004

Sommaire de l'emploi :

Assure la réalisation des travaux d'embellissement (préparation, plantation, arrosage, entretien général) des lieux publics.

Exigences :

- Être étudiant à temps plein
- Avoir un intérêt pour le travail de jardinage et d'aménagement

Durée de l'emploi :

- Entre le 10 avril et le 27 août 2011 (maximum de 12 semaines)

Postes disponibles : 6

(36 heures par semaine)

Commis étudiant – Contrôle d'occupation

Numéro : 79-07-001

Sommaire de l'emploi :

Visite les locaux commerciaux et industriels afin d'en faire l'inventaire. Met à jour ces informations dans la base de données.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Être étudiant à temps plein
- Connaître les applications Windows
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public

Durée de l'emploi :

- Entre le 1^{er} mai et le 3 septembre 2011 (maximum de 13 semaines)

Postes disponibles : 2

(maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Dessinateur – génie

Numéro : 79-07-002

Sommaire de l'emploi :

Réalise des dessins par ordinateur. Effectue la mise à jour de divers plans de l'arrondissement. Voit à l'émission de certains permis (utilisation de bornes d'incendie, raccords d'égout, etc.).

Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau collégial (dans le domaine du génie ou de l'architecture constitue un atout)
- Maîtriser les applications Windows et Autocad 2007
- Maîtriser les logiciels de géomatique constitue un atout
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public
- Détenir un permis de conduire (classe 5)

Durée de l'emploi :

- Entre le 1^{er} mai et le 3 septembre 2011 (maximum de 13 semaines)

Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)



Belpro Medical prend de l'expansion

L'entreprise Belpro Medical a fait l'acquisition d'un édifice industriel situé au 10450, rue Secant à Anjou, dans le parc d'affaires, pour y installer ses équipements et ses quinze employés. Le bâtiment datant des années 1960, de nombreuses rénovations et un agrandissement ont d'abord été nécessaires avant que Belpro Medical ne puisse emménager dans ses nouveaux locaux, en juillet dernier. Cet achat et les six mois de travaux requis ont représenté un investissement de 1,5 M\$.

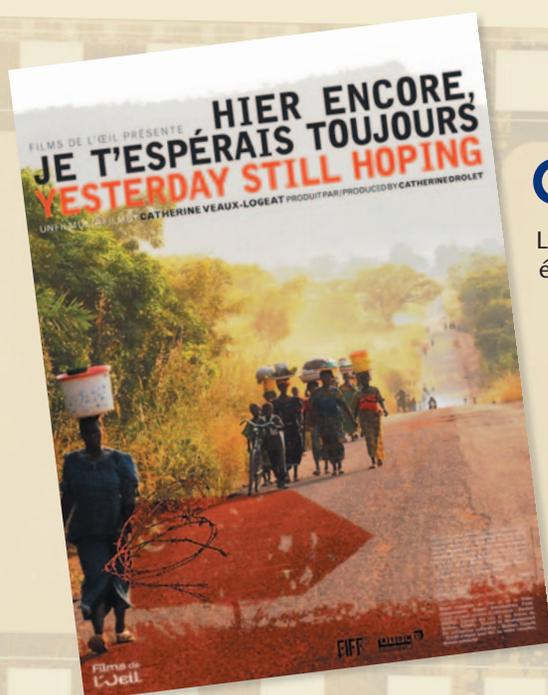
Fondée en 1996, Belpro Medical, locataire à Anjou depuis 2003, est une compagnie familiale spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits principalement destinés au marché de la santé, plus particulièrement les hôpitaux. Elle offre également des services de manutention (étiquetage, emballage, assemblage, coupe...). Elle vend ses produits à travers tout le Canada et ses dirigeants, Julie et Daniel Bélanger, apprécient donc le réseau routier privilégié dont profite le parc d'affaires d'Anjou.

« Belpro Medical étant éligible au PR@M industrie de la Ville de Montréal, offert aux propriétaires d'immeubles non résidentiels, nous avons beaucoup apprécié le soutien de l'arrondissement d'Anjou, au cours de nos démarches d'obtention. Ce programme nous permet d'obtenir pendant cinq ans un remboursement de la taxe foncière générale. Un bon coup de pouce pour une compagnie comme la nôtre ! », de souligner le vice-président de l'entreprise, M. Daniel Bélanger.

En 2005, Belpro Medical a remporté le lauréat d'Or Petite Entreprise au programme de reconnaissance Prix PME Banque Nationale, pour la région Laval, Rive-Nord et Abitibi-Témiscamingue.



L'aménagement paysager extérieur sera réalisé au printemps prochain.



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

CINÉMA



Le Conseil des arts de Montréal et l'arrondissement d'Anjou vous offrent une projection de film suivi d'un échange, en toute convivialité, avec un artisan du film présenté. À vos fauteuils, prêts, regardez et écoutez.

Hier encore, je t'espérais toujours

Mardi 22 février 2011 à 13 h 30, à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil.

Le combat d'une femme de disparu porté par la force invincible de l'amour. Le film raconte l'histoire d'un amour qui se prolonge au-delà de la mort et d'un deuil impossible : celui d'une femme dont le mari guinéen est disparu. Nadine Bari nous emmène sur une route en Guinée à la recherche de son mari. En chemin, elle nous raconte sa longue bataille auprès des autorités politiques pour découvrir la vérité sur cette disparition.

Renseignements : CSLDS **514 493-8200** (jour).

Comptes de taxes 2011

Premier versement : 1^{er} mars

Nous souhaitons vous rappeler que le premier versement des comptes de taxes est exigible le mardi 1^{er} mars et que le second le sera le mercredi 1^{er} juin. Tout versement effectué après ces dates occasionne des frais d'intérêt. Il est à noter que, si le montant du compte de taxes est inférieur à 300 \$, le paiement est dû en un seul versement le 1^{er} mars.



Modalité de paiement

Par la poste

Vous pouvez faire parvenir par la poste votre paiement par chèque personnel ou certifié, par mandat postal ou bancaire en prévoyant toutefois un délai de livraison suffisant. Veuillez joindre à votre paiement la partie supérieure détachable du compte ou inscrire le numéro de référence du compte de taxes au recto du chèque ou du mandat.

En personne

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en argent comptant, par chèque personnel ou certifié et par carte de débit, en vous présentant à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. **Les heures d'ouverture de la mairie sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.**

Dans les institutions financières

Votre compte de taxes peut également être payé dans la plupart des caisses Desjardins et dans plusieurs banques. Si vous payez au comptoir d'une institution financière, veuillez prévoir deux jours ouvrables pour l'acheminement du paiement. Si vous effectuez un paiement par l'entremise d'un guichet automatique, prévoyez au moins deux jours, excluant le samedi et le dimanche, pour sa transmission.

Vous pouvez effectuer votre paiement à partir du site Internet de votre institution financière si cette option vous est offerte.

Pas d'accord avec l'évaluation foncière de votre propriété ?

Le nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 et s'applique à vos comptes de taxes pour les années 2011, 2012 et 2013. **Vous avez jusqu'au 30 avril 2011 pour demander une révision** administrative de cette évaluation foncière. Toutefois, comme des frais non remboursables* sont exigés pour procéder à cette révision, assurez-vous d'avoir des motifs sérieux de croire que cette évaluation ne reflète pas la réelle valeur de votre propriété.

Si vous souhaitez faire une telle demande, remplissez le formulaire « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » et transmettez-le à l'un des bureaux régionaux de la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (DEFVM):

- soit **par courrier recommandé**, accompagné d'un chèque visé ou d'un mandat-poste à l'ordre de la Ville de Montréal, au 255, boulevard Crémazie Est, bureau 600 Montréal (Québec) H2M 1M2;
- soit **en personne**. Les heures d'ouverture des bureaux de la DEFVM sont du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ce formulaire est disponible par Internet au ville.montreal.qc.ca/evalweb ou au comptoir de services de la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine ou dans l'un des bureaux régionaux de la DEFVM. L'un de ces bureaux se trouve à Anjou au 7101, rue Jean-Talton Est, bureau 1110.

Pour faire suite à votre demande, l'évaluateur de la Ville vous enverra une réponse par écrit et, s'il y a lieu, modifiera l'inscription au rôle.

Renseignements : **Service à la clientèle,**
514 280-3825.

* LES FRAIS
NON REMBOURSABLES
POUR LA DEMANDE DE
RÉVISION DÉPENDENT DE
L'ÉVALUATION FONCIÈRE.

Évaluation inférieure à :	
100 000 \$	40 \$
250 000 \$	60 \$
500 000 \$	75 \$
1 M\$	150 \$
2 M\$	300 \$
5 M\$	500 \$
Évaluation supérieure à :	
5 M\$	1 000 \$



Rappel : Ma rue a ses limites, respectez-les !



Le nouveau règlement relatif à la circulation dans l'arrondissement d'Anjou **est en vigueur depuis le 3 janvier 2011**. Voici les nouvelles limites de vitesse à respecter dans l'arrondissement :

- la limite de 30 km/h s'applique à proximité des écoles et des parcs;
- la limite de 40 km/h est en vigueur dans la plupart des secteurs résidentiels;

- la vitesse est limitée à 50 km/h dans la plupart des autres artères, ainsi que dans les zones industrielles;
- enfin, sur les boulevards Henri-Bourassa en direction est, Métropolitain en direction ouest, entre Bourget et Ray-Lawson, et en direction est, de l'avenue Jean-Desprez aux limites de l'arrondissement, les automobilistes peuvent rouler à 60 km/h.

N'oubliez pas que les conducteurs doivent en tout temps respecter la signalisation et les limites de vitesse en vigueur.

Renseignements sur les limites de vitesse : 311 ou www.ville.montreal.qc.ca/maximum40.

Non-respect du règlement sur le déneigement :

Des rues et des trottoirs dégagés laissent la voie libre aux véhicules d'urgence, aux piétons et aux automobilistes qui peuvent circuler plus facilement. Aussi, nous vous rappelons quelques éléments essentiels du règlement relatif au déneigement des propriétés à respecter sous peine d'amende.

MOINS de 5 cm

- La neige doit être **déposée sur le terrain** sans empiéter sur la propriété voisine.

PLUS de 5 cm

- **Seuls** les propriétaires ou les occupants d'immeubles résidentiels de **6 logements et moins sans espace réservé au stationnement** autre que les accès au garage peuvent pousser la neige ou la glace dans les rues ou les places publiques, **avant les opérations de déneigement**.
- La neige ne doit pas être poussée de l'autre côté de la rue.

En cas d'accumulation importante

Seule la neige provenant du stationnement, de l'allée du stationnement et du trottoir donnant accès à l'entrée principale du bâtiment peut être poussée dans la rue.

Dans tous les cas

Quelle que soit l'accumulation, rappelez-vous que **nul ne peut pousser la neige dans la rue après les opérations de déneigement**.

Les contrevenants s'exposent à des amendes.

- Pour une première infraction
 - de **100 \$ à 1 000 \$** pour une personne physique;
 - de **300 \$ à 2 000 \$** pour une personne morale;
- Pour les infractions subséquentes
 - jusqu'à **2 000 \$** pour une personne physique;
 - et jusqu'à **3 000 \$** pour une personne morale.

Renseignements : **514 493-8000** ou **311**.





BIBLIOTHÈQUE Jean-Corbeil

Bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Concord
Bibliothèque du Haut-Anjou, 7070, rue Jarry Est

Café-rencontre des lundis Matinée de discussion littéraire

Bibliothèque Jean-Corbeil
Lundi 21 février de 10 h à 12 h



Venez partagez vos livres préférés de la saison avec d'autres amateurs de littérature d'ici et d'ailleurs. Un bibliothécaire animera la matinée en proposant diverses suggestions de lecture, tout en favorisant les discussions et les échanges autour d'un café et de croissants.

Inscription à compter du 1^{er} février
Renseignements: **514 493-8260**

Partitions à la bibliothèque Jean-Corbeil

Saviez-vous que la bibliothèque Jean-Corbeil vous offre une vaste collection de partitions et de tablatures qu'il est possible d'emprunter? Que vous soyez amateur d'opéra, de hard-rock ou de chanson française, un grand choix vous attend!



ACTIVITÉS JEUNESSE

Conte animé pour les **2 à 8 ans** avec Rose-Lise, la fée des saisons (Lise Chrétien)

Les Cristaux de neige à cinq pointes (le sauvetage du petit renne)

Bibliothèque Jean-Corbeil
Le vendredi 11 février à 19 h

Les Lutins-ouvriers fabriquent les cristaux de neige. Le Lutin-taquin crée un nouveau modèle qui a une propriété surprenante... Lancelot et Olaf, deux chiens amis feront un sauvetage!

Le conte des Cristaux de neige à cinq pointes se prête bien à un party pyjama. Les enfants peuvent aussi apporter leur *toutou*.

Nombre de places limité. Laissez-passer disponibles 30 minutes avant le spectacle.

Renseignements : **514 493-8260**

Comment joindre l'arrondissement d'Anjou?

Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30

Accueil, information et orientation: **514 493-8000**
Courriel : **anjou@ville.montreal.qc.ca**

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou.
Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Octane Stratégies
Impression: Communications QUADCOM inc.
Tirage: 22700 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Site Web: ville.montreal.qc.ca/anjou
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2011 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Un hommage légitime est rendu à tous les bénévoles

Le 24 novembre dernier, l'arrondissement a convié à un cocktail les bénévoles qui œuvrent à Anjou dans tous les secteurs pour les remercier du travail extraordinaire qu'ils réalisent jour après jour, année après année, bonifiant ainsi les services aux citoyens. Près de 600 bénévoles ont participé à la soirée qui s'est déroulée au Club de golf Métropolitain Anjou.

À cette occasion, en plus de saluer l'engagement remarquable de bénévoles émérites, les anniversaires quinquennaux de quelques organismes ont été soulignés. De plus, l'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Caisse populaire d'Anjou, a remis à tous les bénévoles présents un petit souvenir.

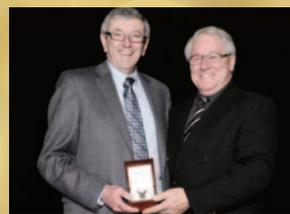
Un hommage respectueux

Dans le cadre de cet *Hommage à l'action bénévole angevine*, des organismes et des citoyens avaient proposé des personnes qui méritaient d'être félicitées de leur implication. On aperçoit les gagnants par catégories dans les photos ci-dessous. Les élus remettent à chacun d'eux un cadeau.

Catégorie Grand bénévole



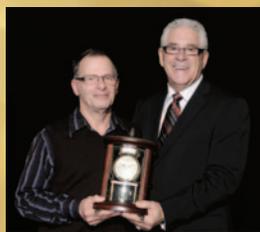
M^{me} Hélène Bouchard, *Conférence St-Vincent-de-Paul St-Conrad*, et M^{me} Michelle Di Genova Zammit



M. René Arseneault, *Association du hockey mineur d'Anjou*, et M. Gilles Beaudry



M. Mario Robert, *Chevalier de Colomb – Conseil 9821 St-Conrad*, et M^{me} Andrée Hénault



Catégorie Coordonnateur d'organisme

M^{me} Johanne Pilon, *Service d'aide communautaire d'Anjou*, représentée par M. Richard Cournoyer, et M. Paul-Yvon Perron



Catégorie Relève bénévole

M. Nicolas Brodeur, *Société canadienne du cancer, section Anjou*, et M. Luis Miranda

Catégorie Coup de cœur



M. Gérald Chrétien, *Jardin communautaire Spalding*, et M. Paul-Yvon Perron



M. Michel Fonner, *Centre humanitaire d'organisation, de ressources et de références Anjou*, et M^{me} Michelle Di Genova Zammit



M^{me} Julienne St-Pierre, *Jardin communautaire des Roseraies*, et M. Luis Miranda



M^{me} Louise Janelle, *Service d'aide communautaire d'Anjou*, et M^{me} Andrée Hénault



M. André Marsan, *Service d'aide communautaire d'Anjou* et M. Gilles Beaudry, M. Claude Gariépy (absent sur la photo), *Service d'aide communautaire d'Anjou*

Remerciements aux organismes et mention des anniversaires quinquennaux



Deuxième rangée de gauche à droite : M. Gilles Beaudry (*conseiller d'arrondissement, district Ouest*), M. Paul-Yvon Perron (*conseiller d'arrondissement, district Est*), M^{me} Andrée Hénault (*conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou*), M^{me} Michelle Di Genova Zammit (*conseillère d'arrondissement, district Centre*), M. Luis Miranda (*maire d'arrondissement et conseiller de ville*).

Première rangée de gauche à droite : M^{me} Danielle Tondreau (*25^e, Compagnie de danse Harmonie*), M. Claude Allard (*30^e, Club Anjou Tae Kwon Do*), M^{me} Julienne St-Pierre (*25^e, Jardin communautaire des Roseraies*), M^{me} Lydia Bentaha (*25^e, Carrefour des femmes d'Anjou*), M^{me} Monique Lussier (*25^e, Au fil du temps d'Anjou*), M^{me} Pierrette Bergeron (*15^e, Culture à la carte d'Anjou*), M. Arthur Lemire (*25^e, Jardin communautaire Notre-Dame d'Anjou*), M^{me} Hélène Bouchard (*55^e, Conférence St-Vincent-de-Paul St-Conrad*).